



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira en salle du conseil le **vendredi 20 septembre 2024 à 20h30** en session ordinaire.

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juillet 2024
- Délibération sur Convention pour Autorisations Urbanisme Com d'Agglo
- Délibération sur la ré adhésion CIGAC ou adhésion RELYENS (CDG)
- Délibération sur la proposition d'adhésion aux communes forestières de la Haute-Loire
- Délibération sur la répartition du reversement entre EPCI et ses Communes membres au titre du FPIC
- Délibération sur le renouvellement de la convention du service numérique Altithèque
- Délibération Provision sur Taxe Ordures Ménagères pour les locataires
- Délibération sur le tampon signatures
- DM Provision chapitre 20
- Délibération Rapport Activités SPL 2023

QUESTIONS DIVERSES :

- Listing travaux de voirie prévus pour 2025 et les 6 ans à venir
- Rappel règles relatives à l'affichage d'opinion et associatif
- Dotation de l'Etat de la contribution Syndicat Mixte du Parc
- Acceptation Préfecture Carte Communale Partielle
- Titularisation agent administratif

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Félines, le 13 septembre 2024

Le Maire